



Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Nouvelles du conseil d'administration (CA)

Réunion du 21 avril 2022

Finances

Le CA a pris connaissance des états financiers préliminaires au 31 mars 2022 et a adopté un budget préliminaire pour 2022-2023.

Plan d'action

Le CA a adopté le plan d'action 2022-2023 et a décidé de prolonger le plan triennal d'un an, jusqu'au 31 mars 2024.

Intégration d'un stage/mentorat obligatoire dans les programmes reconnus par l'Ordre

En raison des ententes des universités avec les employeurs et les organismes officiels, le CA a décidé d'autoriser les étudiants à effectuer leur stage/mentorat obligatoire après l'obtention de 45 crédits pour le baccalauréat et de 30 crédits pour la majeure.

Radiations

Le CA a radié du tableau de l'Ordre les personnes qui n'ont pas versé le montant de la cotisation 2022-2023 dans les délais requis.